

## Réunion du Comité de parents

**Jeudi 2 novembre 2023**

Compte rendu de la réunion du Comité de parents tenue le 2 novembre 2023  
à Blanc-Sablon

### Présences :

Kimberly Buffitt	Présidente et représentante de l'école St-Paul
Charline Marcoux	Deuxième vice-présidente et représentante de l'école Gabriel-Dionne
Shally Bateman	Représentante - École Mecatina (par Teams)
Érica Joncas	Représentante - École Mgr-Scheffer
Geneva Jones	Représentante - École Netagamiou
April Kippen	Représentante - École Kegaska (par Teams)
Susie Martin	Représentante - École St-Augustine (par Teams)
Marie-Lyne Monger	Représentante - École Harrington
Ashley Roberts	Représentante - École Mountain Ridge (par Teams)
Ashley Morency	Représentante - Comité consultatif des services aux EHDAA (par Teams)

### Absences :

Représentant de : École St-Joseph

### Pour le Centre de services scolaire du Littoral :

Marc-André Masse	Administrateur
Nadia Landry	Administratrice adjointe
Marie Hamel	Directrice des Services éducatifs
Valérie Roux	Directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
Geneviève Boucher	Responsable de la gestion administrative (par Teams)

---

## RÉUNION DU 2 NOVEMBRE 2023 15 h 00 à 19 H 00

### ORDRE DU JOUR

#### 1 Réunion du Comité de parents

- 1.1 Ouverture de la réunion
- 1.2 Présentation des membres

#### 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 3 Réunion tenue le 14 juin 2023 par Teams

- 3.1 Lecture et adoption du compte rendu
- 3.2 Suivi au compte rendu

#### 4 Sujets soumis par les représentants

- 4.1 Événements sportifs :
  - 4.1.1 Transport (*Mgr-Scheffer*)
  - 4.1.2 Vêtements CSSL (*Mgr-Scheffer*)
- 4.2 Accès au gymnase (*Mgr-Scheffer*)
- 4.3 Manque d'espace (*Mgr-Scheffer*)
- 4.4 Internet: solution de rechange (*Harrington*)
- 4.5 Génératrice (*Harrington*)
- 4.6 Autres sujets : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### 5 Sujets soumis par le CSSL

- 5.1 Rapports des services administratifs
  - 5.1.1 Service des ressources financières
  - 5.1.2 Service des ressources matérielles

- 5.1.3 Service des technologies de l'information
- 5.1.4 Service des ressources humaines
- 5.1.5 Services éducatifs
- 5.2 Rôle et responsabilités du Comité de parents
- 5.3 Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR)
- 5.4 Promotion des services offerts par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- 5.5 Politique d'évaluation des apprentissages et de promotion : consultation
- 5.6 Guide de référence pour les sorties scolaires
- 5.7 Calendriers des événements sportifs et culturels 2023-2024
- 5.8 Clientèle scolaire 2023-2024 et prévision pour les prochaines années
- 5.9 Directive du ministère de l'Éducation : cellulaires
- 5.10 Protectrice régionale de l'élève et rapport 2022-2023
- 5.11 Politique de développement durable : dépôt
- 5.12 Bilinguisme sur la Basse-Côte-Nord
- 5.13 Autres sujets : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **6 Affaires nouvelles**

- 6.1 \_\_\_\_\_
- 6.2 \_\_\_\_\_
- 6.3 \_\_\_\_\_

## **7 Date et organisation de la prochaine réunion**

## **8 Clôture de la réunion**

COMPTE RENDU	Suivi
<p><b>1. Réunion du Comité de parents</b></p> <p><b>1.1 Ouverture de la réunion</b></p> <p>La présidente, Mme Buffitt, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle déclare la réunion ouverte à 15 h 07.</p> <p><b>1.2 Présentation des membres</b></p> <p>Les membres du comité ainsi que les gestionnaires de service du Centre de services scolaire du Littoral se présentent.</p>	
<p><b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Jones et appuyée par Mme Monger avec les ajouts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4.6 Évaluations des élèves</li> <li>4.7 CCQ</li> <li>4.8 Technicien en loisir</li> <li>4.9 Budget pour l'Aide aux devoirs</li> <li>4.10 Immobilisations</li> <li>4.11 Résidence</li> <li>5.13 Calendrier scolaire 2024-2025</li> </ul> <p>L'ordre du jour demeure ouvert.</p>	
<p><b>3. Réunion tenue le 14 juin 2023 par Teams</b></p> <p><b>3.1 Lecture et adoption du compte rendu</b></p> <p>Il est proposé par Mme Jones et appuyé par Mme Buffitt que le compte rendu soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>3.2 Suivi au compte rendu</b></p> <p><b>4.1 (2 juin 2020) - Sorties sportives et culturelles</b> – Mme Buffitt et M. Masse rédigeront une lettre commune qui sera acheminée aux différents ministères concernant les problématiques liées aux sorties sportives et culturelles.</p> <p><b>5.1 (31 octobre 2022) – Rôle et responsabilités des conseils d'établissement</b> – M. Masse indique que, pour l'instant, la situation entre les commissions scolaires anglophones et le gouvernement du Québec est inchangée. Il ajoute que ceci n'a pas d'impact sur le centre de services scolaire compte tenu de son statut particulier.</p>	<p><b>K. Buffitt/ M-A. Masse</b></p>

<p>Mme Buffitt suggère que la formation sur le rôle et les responsabilités des membres des conseils d'établissement soit organisée par la prochaine présidence du Comité des parents.</p> <p><b>4.4 – Déplacement activités sportives</b> - Mme Joncas indique que de nombreux parents croient que les élèves du niveau moustique n'ont pas participé à la compétition régionale pour des raisons budgétaires. Mme Landry indique que, compte tenu du nombre d'élèves dans la délégation, il a été décidé par les entraîneurs et les personnes impliquées que seuls les élèves les plus âgés se déplaceraient à cet événement. Elle ajoute qu'un comité des sports a été mis en place cette année pour la gestion de l'organisation des événements sportifs.</p> <p><b>4.6 – Piscine</b> – Mme Buffitt a fait parvenir la résolution soutenant le projet de piscine à M. Armand Joncas. Mme Boucher souhaite obtenir une copie de la résolution signée, en français et en anglais. Mme Buffitt lui acheminera.</p> <p><b>5.5 – Projet de loi 96 (Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français)</b> – Mme Buffitt parle de la nouvelle obligation pour les élèves inscrits à un programme d'études menant à un diplôme d'études collégiales. Une discussion s'ensuit sur ce qui pourrait être mis en place pour préparer les élèves anglophones du CSSL. Mme Martin suggère que les parents soient informés de cette nouvelle obligation. À suivre.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Suivi Présidence du Comité de parents l'an prochain</b></p> <p style="text-align: center;"><b>K. Buffitt</b></p> <p style="text-align: center;"><b>K. Buffitt/ M-A. Masse</b></p>
<p><b>4. Sujets soumis par les représentants</b></p> <p><b>4.1 Événements sportifs :</b></p> <p><b>4.1.1 Transport</b></p> <p>Mme Joncas lit un extrait du <i>Guide de référence pour les sorties scolaires</i>. Elle indique que la procédure concernant le remboursement de 60 % du ministère des Transports (MTQ) (<i>Programme d'accès aérien aux régions</i>) est très compliquée pour les parents, surtout pour ceux dont les enfants pratiquent plusieurs sports. Elle mentionne des situations où il fut difficile pour les parents de recevoir le remboursement et de le transférer au CSSL. Il est mentionné que des sommes sont toujours dues au centre de services scolaire.</p> <p>Mme Buffitt suggère de tenir une rencontre entre les représentants du Comité de parents, de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (MRCGSL) et du MTQ afin de trouver une façon afin d'améliorer la procédure et comprendre pourquoi seulement 65 % du budget du programme a été utilisé l'an dernier.</p> <p>M. Masse parle de <i>l'Entente sectorielle de développement visant la participation des jeunes en provenance de la MRCGSL aux activités provinciales, régionales et sous-régionales de sport 2023-2028</i>. Il ajoute qu'il a discuté des défis liés au transport sur le territoire avec Mme Kateri Champagne Jourdain, députée de Duplessis et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, et M. Yves Montigny, adjoint gouvernemental au MTQ.</p>	<p style="text-align: center;"><b>K. Buffitt/ M-A. Masse</b></p>

<p>M. Masse indique que des discussions afin de faciliter le processus de remboursement ont également eu lieu avec le MTQ, mais sans succès. Il vérifiera auprès de Mme Marie-Pier Rioux, directrice du Service des ressources financières, les options qui ont été présentées au MTQ.</p> <p>Une discussion s'ensuit sur la façon dont chaque école assure la distribution des remboursements (chèques) aux parents. Une procédure commune à toutes les écoles est suggérée. M. Masse assurera un suivi auprès des directions d'établissement.</p> <p>Une discussion s'ensuit sur le type d'autobus utilisé pour transporter les élèves lors des événements. Mme Landry propose que M. Jesse Metcalf, technicien en loisir, contacte M. Éric Boucher, directeur général du Réseau du sport étudiant du Québec de la Côte-Nord (RSEQ Côte-Nord) concernant cette problématique. Également, Mme Landry vérifiera les règlements en vigueur pour les déplacements en autobus et le transport des bagages.</p> <p>Mme Buffitt, au nom du Comité de parents, et M. Masse, au nom du CSSL, achemineront respectivement une lettre au MTQ, au ministère de l'Éducation (MEQ) et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant les problèmes de transport sur la Basse-Côte-Nord. Mme Buffitt et M. Masse contacteront également Mme Karine Monger, directrice générale de la MRCGSL, pour lui demander une rencontre avec les maires.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Suivi</b></p> <p><b>M-A. Masse</b></p> <p><b>M-A. Masse</b></p> <p><b>N. Landry</b></p> <p><b>N. Landry</b></p> <p><b>K. Buffitt/ M-A. Masse</b></p> <p><b>K. Buffitt/ M-A. Masse</b></p>
<p><b>4.1.2 Vêtements CSSL</b></p>	
<p>Mme Joncas demande si des survêtements et des chandails pourraient être fournis aux élèves participant à des événements sportifs. Mme Landry indique que le comité des sports travaille présentement à l'élaboration d'un catalogue qui devrait être disponible prochainement.</p>	<p><b>N. Landry</b></p>
<p><b>4.2 Accès au gymnase</b></p>	
<p>Mme Joncas évoque les difficultés liées à l'accès au gymnase de son école en dehors des heures de classe. M. Masse explique que les utilisateurs doivent détenir une assurance responsabilité civile pour accéder au gymnase et qu'une entente doit être en place dans chaque communauté. Il ajoute que cette nouvelle obligation est à la demande de la compagnie d'assurance du CSSL.</p>	
<p>M. Masse indique que le coût de l'assurance responsabilité, si elle est à la charge d'un comité sportif ou de loisir, est d'environ 150 \$ au lieu de 3000 \$.</p>	
<p>M. Masse mentionne que les compagnies d'assurance doivent être avisées de la tenue d'événements spéciaux.</p>	
<p>M. Masse explique que certaines municipalités sont copropriétaires des gymnases.</p>	

<p><b>4.3 Manque d'espace</b></p> <p>Mme Joncas parle du manque d'espace à l'école Mgr-Scheffer pour entreposer les équipements offerts par la municipalité. Le conseil d'établissement souhaite transformer les deux vestiaires en un espace d'entreposage. M. Masse indique que la direction d'établissement doit soumettre un projet au Service des ressources matérielles. Si le projet s'élève à plus de 30 000 \$, il devra être soumis au MEQ pour autorisation, ce qui peut prendre jusqu'à un an à obtenir. Il ajoute que le Service des ressources matérielles prépare actuellement les projets pour l'année scolaire 2025-2026 et explique que les coûts de rénovation ont augmenté de façon significative au cours des dernières années.</p>	<p><b>Suivi</b></p>
<p><b>4.4. Internet : solution de rechange</b></p> <p>Mme Monger mentionne qu'il n'y a pas de « back up » Internet à l'école Harrington. M. Masse indique qu'il devrait être branché au générateur. Il ajoute que l'ancien bloc d'alimentation sera bientôt remplacé. Mme Monger indique que la durée du bloc d'alimentation est d'environ 15 minutes. M. Masse assurera un suivi à la prochaine réunion.</p>	
<p><b>4.5 Génératrice</b></p> <p>Mme Monger mentionne qu'il n'y a aucune génératrice à l'école Harrington. M. Masse indique qu'il devrait y en avoir une. Mme Monger précise que celle qu'il y a sert pour l'éclairage d'urgence seulement.</p> <p>M. Masse parle du projet d'achat de génératrices, qui a débuté il y a quelques années. Il vérifiera auprès du Service des ressources matérielles pour savoir quand une génératrice sera installée à l'école Harrington. Mme Monger ajoute qu'il n'y en a pas à la résidence des enseignants. M. Masse indique qu'une génératrice a pourtant été achetée il y a quelques années. Il vérifiera auprès du Service des ressources matérielles et assurera le suivi auprès de Mme Monger. Il mentionne que l'achat et l'installation d'une génératrice dans une école est habituellement un projet de deux ans.</p>	<p><b>M-A. Masse</b></p> <p><b>M-A. Masse</b></p>
<p><b>4.6 Évaluations des élèves</b></p> <p>Mme Buffitt souhaite que les élèves soient évalués sur leur niveau de connaissances pour savoir où ils se situent. Elle ajoute que les conseils d'établissement de St-Paul et de Mountain Ridge ont adopté une résolution en ce sens. Mme Hamel indique que quelques tests sont disponibles, mais que les directions ont pris la décision de ne pas les utiliser. Elle transmettra cette demande aux directions d'établissement.</p> <p>Une discussion s'ensuit sur les évaluations d'étapes et les résultats. Mme Hamel indique qu'il est possible pour les parents de demander une révision de notes. Mme Buffitt insiste sur l'importance de transmettre plus d'informations aux parents, surtout à ceux dont leur enfant est en échec (plan de redressement).</p>	<p><b>M. Hamel</b></p>

<p>Mme Hamel mentionne que, cette année, l'accent est mis sur l'évaluation des compétences. Toutefois, étant donné qu'il est impossible d'évaluer tous les élèves en même temps, les cas urgents (ceux qui redoublent ou échouent) seront prioritaires.</p> <p>Une discussion s'ensuit sur les liens entre les taux de réussite et les absences des élèves, le remplacement des enseignants, les difficultés en matière de ressources humaines et les outils mis à la disposition des parents (Alloprof et LEARN).</p> <p>Mme Buffitt suggère fortement qu'une évaluation de la situation soit effectuée à chaque niveau, et ce, pour chaque élève. Mme Hamel tentera de trouver une solution.</p>	<p>Suivi</p>
<p><b>4.7 CCQ</b></p> <p>Mme Monger parle du programme <i>Culture et citoyenneté québécoise</i> (CCQ). M. Masse indique que le programme a été traduit récemment par le MEQ et qu'il est en cours de vérification par les Services éducatifs. Mme Hamel ajoute que le CSSL, en collaboration avec les commissions scolaires anglophones, travaille sur le déploiement du programme et que s'il n'est pas prêt pour septembre prochain, il sera mis en attente.</p>	<p>M. Hamel</p>
<p><b>4.8 Technicien en loisir</b></p> <p>Mme Buffitt demande si des sommes seront toujours disponibles l'an prochain pour l'embauche de techniciens en loisir. M. Masse indique que cela dépend du renouvellement ou non de la mesure 15025 (<i>Seuil minimal de services pour les écoles</i>) par le MEQ. M. Masse ajoute que la mesure 15028 (<i>Activités parascolaires au secondaire</i>) est également utilisée, en partie, pour ce type de poste.</p>	
<p><b>4.9 Budget pour l'Aide aux devoirs</b></p> <p>Mme Jones souhaite obtenir des informations sur le programme d'<i>Aide aux devoirs</i> qui semble fonctionner différemment cette année. Mme Monger indique que la mesure a été modifiée cette année. Mme Hamel et M. Masse vérifieront auprès de Mme Marie-Pier Rioux et assureront le suivi à la prochaine rencontre.</p>	<p>M. Hamel/ M-A. Masse</p>
<p><b>4.10 Immobilisations</b></p> <p>Mme Marcoux aimerait obtenir de l'information sur le statut de la maison des sœurs à Tête-à-la-Baleine. M. Masse explique qu'étant donné les coûts élevés de rénovation (plus de 1 000 000 \$), la maison sera démolie. M. Masse ajoute que le centre de services scolaire analyse présentement la possibilité de reconstruire une maison puisque le MEQ pourrait en financer la reconstruction.</p>	
<p><b>4.11 Résidence</b></p> <p>Mme Marcoux aimerait savoir si une employée peut demeurer dans sa résidence du CSSL lorsqu'elle est en congé de maternité. M. Masse explique que cela est possible. Toutefois, si elle quitte le village, elle ne peut pas sous-louer la résidence ni la prêter à un membre de sa famille.</p>	

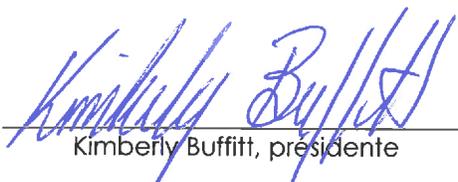


<p>Mme Rioux indique que la mesure 50530 (<i>Embellissement des cours d'école</i>) peut également être utilisée. M. Masse rappelle qu'un projet doit être présenté au Service des ressources matérielles. Mme Buffitt et Mme Roberts indiquent que des projets pour les écoles Mountain Ridge et St-Paul ont été soumis et approuvés. M. Masse vérifiera le tout et assurera le suivi à la prochaine rencontre.</p>	<p>Suivi</p> <p>M-A. Masse</p>
<p><b>5.1.3 Service des technologies de l'information</b></p> <p>M. Masse dépose le <i>Rapport du Service des technologies de l'information</i>. Il mentionne que les ordinateurs portables sont remplacés tous les quatre ans et que les anciens sont offerts à d'autres centres de services scolaires.</p> <p>Mme Landry aimerait savoir si les parents utilisent les ordinateurs portables fournis par le CSSL pour les conseils d'établissement. La majorité indique ne pas avoir accès à un portable, sauf les représentants des écoles Gabriel-Dionne et Harrington. Mme Landry assurera un suivi auprès du Service des technologies de l'information.</p>	<p>N. Landry</p>
<p><b>5.1.4 Service des ressources humaines</b></p> <p>Mme Roux dépose le <i>Rapport du Service des ressources humaines</i>.</p> <p>Mme Buffitt aimerait obtenir les coordonnées de la protectrice régionale de l'élève, Mme Chloé Corneau. Mme Roux fournira cette information au point 5.10. M. Masse mentionne que Mme Corneau souhaite rencontrer les parents du CSSL. Mme Roux indique qu'une invitation a déjà été envoyée à cet effet.</p>	<p>V. Roux au point 5.10</p> <p>K. Buffitt</p>
<p><b>5.1.5 Services éducatifs</b></p> <p>Mme Hamel dépose le <i>Rapport annuel 2022-2023 des Services éducatifs</i>. Elle explique que les priorités des Services éducatifs sont, entre autres, de répondre aux besoins des écoles, de développer leur autonomie et de les soutenir.</p> <p>Mme Joncas aimerait savoir si les membres de l'équipe des Services éducatifs visitent les écoles et rencontrent les élèves de temps à autre pendant l'année. Mme Hamel indique qu'ils le font, et ce, à plusieurs reprises. Mme Joncas invite les gestionnaires administratifs à se rendre plus souvent dans les écoles, car les élèves apprécient beaucoup ces visites.</p>	
<p><b>5.2 Rôle et responsabilités du Comité de parents</b></p> <p>M. Masse dépose un extrait de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, qui porte sur le rôle et les responsabilités du Comité de parents.</p> <p>Il indique que les discussions aux rencontres du Comité de parents doivent être centrées sur la pédagogie seulement. En ce qui a trait aux autres sujets, il invite les représentants à communiquer avec leur direction d'établissement qui transmettra leurs questions/problématiques à l'administrateur.</p>	



<p><b>5.8 Clientèle scolaire 2023-2024 et prévision pour les prochaines années</b></p>	<p>Suivi</p>
<p>Mme Hamel présente la prévision de l'effectif scolaire jusqu'à l'année scolaire 2037-2038. M. Masse mentionne que la baisse de clientèle est moins importante que ce qui avait été anticipé il y a 10 ans.</p> <p>Mme Hamel présente la <i>Déclaration de l'effectif scolaire pour 2023-2024</i>, qui est de 382 élèves</p>	
<p><b>5.9 Directive du ministère de l'Éducation : cellulaires</b></p>	
<p>M. Masse dépose une nouvelle directive du MEQ interdisant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle, sauf lorsque cette utilisation est requise à des fins éducatives. Chaque direction d'établissement décidera de la manière dont cette nouvelle directive sera appliquée dans son établissement.</p>	
<p><b>5.10 Protectrice régionale de l'élève et rapport 2022-2023</b></p>	
<p>Mme Roux dépose le <i>Rapport du protecteur de l'élève 2022-2023</i> et parle de la nouvelle protectrice régionale de l'élève. Elle présente la procédure pour le dépôt des plaintes, telle qu'affichée sur le site Web du CSSL. Elle invite les représentants à visiter le site pour de plus amples informations.</p>	
<p><b>5.11 Politique de développement durable : dépôt</b></p>	
<p>Mme Landry dépose la <i>Politique de développement durable</i> adoptée le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Elle parle du <i>Plan d'action de développement durable 2023-2028 du MEQ</i> qui énumère une série d'actions de développement durable (14 pour le réseau scolaire et 10 pour les municipalités).</p>	
<p><b>5.12 Bilinguisme sur la Basse-Côte-Nord</b></p>	
<p>Mme Hamel parle de la création d'un comité bilinguisme au CSSL, composé de M. Joël Vincent Cyr, bibliothécaire et conseiller pédagogique, Mme Ashley Babin-Duguay, agente de développement, Mme Ana Osborne et elle-même, dans le but de discuter de l'importance du bilinguisme sur le territoire. Une lettre sera acheminée aux différents partenaires dans les prochaines semaines afin de solliciter leur implication dans la création d'une table de réflexion sur des actions concrètes à mettre en place.</p>	<p>M. Hamel</p>
<p><b>5.13 Calendrier scolaire 2024-2025</b></p>	
<p>Mme Roux dépose le <i>Calendrier scolaire 2024-2025</i> pour consultation. Elle demande aux représentants de lui faire part de leurs commentaires. Elle ajoute que les syndicats ont déjà été consultés et que les directions d'établissement le seront également prochainement.</p>	<p>Représentants</p>

	Suivi
<p><b>6. Affaires nouvelles</b></p> <p>Aucun nouveau point n'est ajouté.</p>	
<p><b>7. Date et organisation de la prochaine réunion</b></p> <p>La prochaine rencontre se tiendra le 4 juin 2024 par Teams.</p>	
<p><b>8. Clôture de la réunion</b></p> <p>Mme Buffitt propose la clôture de la réunion à 20 h 55 et Mme Marcoux l'appuie.</p>	

  
 \_\_\_\_\_  
 Kimberly Buffitt, présidente

  
 \_\_\_\_\_  
 Geneviève Boucher, secrétaire de la réunion